

Réf: Dossier 225474

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SENTIRI »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Commune De
Cocody quartier Riviera Bonoumin; lot: 1311; ilot: 95, 22
BP 1014 Abidjan 22., Lot 1311, Ilot 95

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Mai 2023, et enregistrés au CEPICI le 26 Mai 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SENTIRI »

Objet : Développement Logiciels, Analyse De Données, Solutions Informatiques. Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 250,000 F CFA divisé en (25.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 25 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Commune De
Cocody quartier Riviera Bonoumin; lot: 1311; ilot: 95, 22
BP 1014 Abidjan 22., Lot 1311, Ilot 95

Dirigeant(s) M AVOAKA MONN PAUL-ANDRE VALERY
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07120 du 30/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47774/GTCA/RC/2023 du 30/06/2023

